

Lutte contre la pauvreté : quel changement ?

Virginie Larivière

Number 800, January–February 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/89643ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Larivière, V. (2019). Lutte contre la pauvreté : quel changement ? *Relations*, (800), 6–7.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : QUEL CHANGEMENT ?

Le gouvernement de François Legault saura-t-il sortir des ornières des gouvernements précédents en matière de lutte contre la pauvreté ?

Virginie Larivière

L'auteure est porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Au lendemain des dernières élections, on a beaucoup dit que la population québécoise a voté pour le changement. Même si la formation politique de François Legault n'hésite pas à se présenter comme l'incarnation du renouveau, il est difficile d'apercevoir une quelconque rupture idéologique avec les partis qui l'ont précédée au pouvoir.

S'il est vrai que le passé est garant de l'avenir, rien ne laisse donc présager de grandes avancées pour les quelque 800 000 personnes qui ne couvrent pas leurs besoins de base reconnus.

Lorsqu'elle était sur les bancs de l'opposition, la Coalition Avenir Québec (CAQ) a voté en faveur d'Objectif emploi, un programme décrit par une pléthore d'acteurs sociaux et institutionnels parce qu'il marque le retour du *workfare* au sein de l'aide financière de dernier recours. La CAQ n'a jamais cru bon, par ailleurs, de se prononcer sur le dernier Plan de lutte contre la pauvreté, déposé en décembre 2017, laissant supposer qu'elle n'y trouve guère matière à critique. Qui ne dit mot consent ? On peut en douter.

La campagne électorale aura été l'occasion d'en savoir un peu plus sur la vision de la CAQ au sujet des enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale. Ses réponses au questionnaire que le Collectif pour un Québec sans pauvreté a soumis aux quatre partis présents à l'Assemblée nationale montrent que le parti de François Legault, loin d'être l'empêchement de tourner en rond, loge à l'enseignement néolibérale.

On aura notamment appris que la CAQ considère l'emploi comme l'outil par excellence de lutte contre la pauvreté. Il ne saurait par contre être question d'augmenter à brève échéance – et encore moins d'un seul coup ! – le salaire minimum à 15 \$ l'heure, puisque « la meilleure solution pour améliorer le revenu moyen des familles demeure la réduction du fardeau fiscal et la création d'emplois de qualité mieux payés », peut-on lire dans sa plateforme électorale. En somme, qui ne veut pas être rémunéré au salaire minimum n'a qu'à se trouver un « emploi de qualité » !

À l'instar des derniers gouvernements, les nouveaux élus au pouvoir embrassent la vieille idée selon laquelle certaines personnes méritent plus que d'autres de recevoir un soutien financier. Dans cet esprit, la CAQ suggère d'améliorer quelques éléments du programme de Revenu de base proposé par les libéraux, mais sans renier la division qu'il scelle entre les personnes qui présentent une contrainte sévère à l'emploi et celles qui n'en présentent pas.

Au sujet de l'aide sociale, la formation politique insiste pour dire qu'il s'agit d'une aide temporaire, « le temps d'enta-

mer les démarches visant à intégrer le marché du travail », précise-t-elle dans sa réponse au questionnaire du Collectif. Elle ne s'embarrasse pas du fait que les personnes jugées sans contraintes à l'emploi doivent faire des pieds et des mains pour survivre avec des prestations qui permettent à peine de couvrir plus que la moitié des besoins de base reconnus. Ni du fait que c'est ni plus ni moins leur santé et leur espérance de vie qui sont en jeu.

Bref, en droite ligne avec les gouvernements précédents, la CAQ considère que l'individu est le seul responsable de sa situation sociale : pour améliorer son sort, il suffit de faire les bons choix et de se retrousser les manches.

Le soir de sa victoire, le nouveau premier ministre a déclaré que son gouvernement allait avoir « le cœur à la bonne place, mais les deux pieds sur terre » ; et lors du dévoilement de son premier conseil des ministres, il se vantait que sa marque de commerce serait « la proximité, l'humanité et l'ouverture ». Si tel était le cas, le premier ministre et son équipe devraient respecter l'esprit de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que les engage-

Vers des communautés bleues

Eau Secours invite les municipalités du Québec à devenir des « communautés bleues » dans le cadre d'une nouvelle campagne lancée à Amqui le 5 novembre dernier. Par ce geste, une ville s'engage à reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement ; à promouvoir des services d'eau potable et de traitement des eaux usées financés, détenus et exploités par le secteur public ; et à interdire la vente d'eau embouteillée dans les édifices publics et lors des événements municipaux. Des outils de mobilisation et un accompagnement sont offerts aux personnes qui veulent interpeller leur municipalité à ce sujet. La petite ville d'Amqui, dans le Bas-Saint-Laurent, a été la première au Québec à obtenir la certification « Communauté bleue ». Les villes de Paris, Berne, Thessalonique et Victoria, entre autres, ont rejoint ce mouvement appelé à grandir. Voir : <eausecours.org/communautes-bleues>.

Honduras : la migration ne cessera pas

L'exode des migrants du Honduras qui prennent massivement la route des États-Unis n'est pas près de se tarir, peu importe les menaces de l'administration Trump ou les contrôles policiers imposés aux frontières des pays qu'ils traversent. C'est ce qu'a rappelé récemment le jésuite hondurien et militant pour les droits humains Ismael Moreno Coto, surnommé padre Melo. Celui qui accompagne depuis plusieurs années la lutte des peuples autochtones contre les mégaprojets extractivistes et hydroélectriques dans son pays prévient que c'est le modèle de développement basé sur « l'accumulation infinie de richesses entre les mains de quelques familles » qui expulse littéralement les populations de leurs milieux de vie en privatisant biens communs et publics. Selon padre Melo, on ne pourra mettre fin à la migration massive sans un changement profond dans le pays, où près de la moitié de la population est sans emploi, et sans une véritable collaboration entre les États de la région touchés par le phénomène. (Source : Europa Press et Radio Progreso).

ments du Québec en matière de droits humains (Charte des droits et libertés de la personne, Déclaration universelle des droits de l'Homme, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels). Ça ferait changement. ☺

AU-DELÀ DU PACTE POUR LA TRANSITION

Des politiques publiques structurantes en matière de transport et de tarification du carbone sont nécessaires au Québec pour avancer sur la voie de la transition.

Raphaël Langevin

L'auteur est chercheur associé à l'IRIS et économiste à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Pas une journée ne passe sans qu'un article, une nouvelle étude ou une énième catastrophe naturelle ne nous rappelle l'urgence de la question environnementale. Au Québec, plus de 500 artistes, scientifiques et personnalités connues du public ont récemment signé le Pacte pour la transition, suivis par plus de 250 000 personnes au moment d'écrire ces lignes. Celui-ci vise à engager la population à adopter des pratiques individuelles plus responsables sur le plan écologique tout en demandant au nouveau gouvernement Legault d'inscrire plusieurs propositions environnementales à l'ordre du jour.

Malgré certaines critiques, les mesures et recommandations proposées dans ce pacte restent éclairantes pour la suite des choses. On y pointe sommairement l'ensemble des actions individuelles et collectives nécessaires afin d'engager le Québec dans la voie de la transition écologique: réduction de la consommation d'hydrocarbures, interdiction de tout forage pétrolier et gazier en territoire québécois, réduction de la production de déchets et de la consommation de viande d'élevage, protection de la biodiversité et



À Québec, des centaines de personnes ont manifesté leur opposition au projet de troisième lien autoroutier, le 10 novembre dernier. Photo: Jean Bernier/La Griffe

aménagement écologique du territoire, création d'un chantier sur l'efficacité énergétique et la mobilité durable, etc.

Si le Pacte se veut avant tout un document rassembleur pour exprimer des demandes légitimes au nouveau gouvernement, il n'en reste pas moins qu'il aurait pu aller plus loin en ciblant les principales politiques publiques permettant l'atteinte de ces objectifs. Par exemple, sur la question plus qu'urgente du réchauffement climatique, le Pacte demande au premier ministre d'adopter un plan qui nous permette d'atteindre d'ici 2020 nos cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), c'est-à-dire une réduction de 20% par rapport au niveau de 1990. Le dernier *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre* montrait cependant qu'en 2015, nous avons atteint seulement la moitié de cet objectif, soit une réduction d'un peu moins de 10% de nos émissions et

que, si la tendance se maintient, nous raterons la cible québécoise par plus de 5 points de pourcentage¹.

Si nous voulons atteindre cette cible, le même inventaire montre que c'est aux émissions du secteur du transport qu'il faut s'attaquer en priorité, celles des secteurs industriel, résidentiel, commercial et institutionnel ayant diminué, en niveau absolu, depuis 1990. Or, les récentes annonces du gouvernement Legault vont directement dans le sens opposé, avec l'engagement ferme de réaliser le troisième lien autoroutier à Québec dans un premier mandat et le refus de financer le développement d'une nouvelle ligne de métro à Montréal. Bien que le premier ministre ait annoncé davantage d'investissements dans le transport en commun et dans l'électrification des transports, les réalisations favorisant le déplacement automobile risquent tout simplement de nuire à la viabilité et à l'efficacité des